

## 10 Faits divers &amp; Justice

Drame au quartier Nzeng-Ayong-Dragages, de Libreville

## Un policier tué au poignard par son cadet

AEE

Libreville/Gabon

**JOËL** Onva, agent de police affecté à l'Etat-major des polices d'investigations judiciaires (EMPIJ), est mort poignardé par son cadet, Junior Onva, vendredi dernier, au domicile familial sis dans la zone dite "Nkor'adza", non loin de la chefferie du quartier Nzeng-Ayong-Dragages, dans le sixième arrondissement de Libreville.

Selon des sources concordantes, tout serait parti d'une violente dispute, Junior Onva reprochant à son aîné d'avoir eu une attitude inconvenante envers leur maman. La scène se déroule vers 19 heures, rapporte une source proche de la famille. Joël Onva rentre à la maison après avoir consommé quelques verres d'alcool. Lorsqu'il arrive au domicile familial, ainsi que l'explique notre source: « il se défoule aussitôt, sans raison valable, sur sa mère, dame H., pendant de longues minutes. Des mots déplacés envers sa génitrice sortaient de la bouche du policier. Chose qui n'a pas plu à

son cadet Junior Onva, qui a immédiatement pris le parti de leur maman, en remontant les bretelles à son aîné. Les esprits étant chauffés à blanc, une violente dispute éclate alors entre les deux frères. Et le cadet, dans une colère noire, se saisit d'un couteau et poignarde à deux reprises son grand-frère au niveau du cœur. » Joël Onva succombe à ses blessures. Sur le champ.

Sur ces entrefaites, le voisinage est alerté par des cris de détresse poussés par la maman, témoin malheureux de ce spectacle sordide. Les voisins accourus ne peuvent que constater le décès du policier. Le corps sans vie de ce dernier baigne dans une mare de sang.

**STUPEUR** • Ce sont ces habitants du quartier qui prendront soin d'immobiliser le petit-frère présumé, avant de saisir ensuite la police judiciaire. Quelques instants plus tard, les agents arrivent sur la scène du drame, et récupèrent le suspect, puis procèdent au constat d'usage.

À Nkor'adza, ce meurtre a plongé les populations dans la stupeur et la consternation. Du reste,



Photo : AEE

La victime a été mortellement poignardé au niveau du cœur par son cadet.

beaucoup de personnes ne comprennent pas ce qui a bien pu se passer dans la



Photo : AEE

Joël Onva, de son vivant.

tête de Junior Onva, pour qu'il en arrive à une telle extrémité.



Photo : AEE

Junior Onva, neutralisé après son acte, se trouve actuellement dans les locaux de la PJ.

« Ils semblaient bien s'entendre. Pas plus tard que jeudi, nous avons partagé

un verre ensemble dans un bar du quartier, puis nous sommes bien séparés et chacun a regagné son domicile. Je ne comprends pas ce qui a pu se passer ce vendredi pour que Junior puisse donner la mort à son grand-frère », s'interroge R.M, un voisin de la fratrie. Une autre source confirme: « le policier avait l'habitude de s'en prendre souvent à sa mère après avoir consommé de l'alcool. Et cela ne plaisait pas du tout à son frère cadet. Du reste, les deux frères ont souvent eu des accrochages à ce sujet. »

## Affaire clinique Abora Nzame d'Okala/Dame Sonia Ekome Essima

### La facture a finalement été réglée



Photo : AEE

Le bébé prématuré, ici dans sa couveuse à la clinique Abora Nzame.

AEE

Libreville/Gabon

**UNE** personne de bonne volonté a finalement soldé la facture du bébé prématuré, séquestré depuis cinq mois à la clinique Abora Nzame, sise à Okala (lire notre édition du week-end). Cette facture impayée s'élevait à un peu plus de deux millions de francs, c'est-à-dire largement au-dessus des possibilités de la mère du bébé, Sonia Ekome Essima.

Cette compatriote se trouvant donc dans l'incapacité d'honorer ses engagements, faute de moyens, malgré son statut d'assurée à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs),

la clinique Abora Nzame, déterminée à rentrer dans ses fonds, a décidé de prendre en otage le nourrisson. L'affaire ayant été portée devant les services compétents, le responsable de la clinique, Dr Kamarou Kasogo, a été interpellé, puis placé en garde à vue, vendredi dernier, par le parquet de Libreville, pour séquestration d'enfant.

Ému par la détresse de Sonia Ekome Essima, une personne de bonne volonté a donc réglé la totalité de la facture. Un véritable ouf de soulagement pour cette dame qui peut désormais récupérer son enfant. Elle qui était obligée, jusque-là, d'aller le nourrir à la clinique, puis repartir ensuite chez elle sans son bout de chou.

## MINISTRE DU PETROLE ET DES HYDROCARBURES

### CABINET DU MINISTRE

Immeuble du 2 Décembre, Boulevard Triomphal  
B.P. 576 Libreville Tél. 01-77-85-06 Fax. 01-77-85-02

N° 000072 MPH/CAB-M



## NOTE CIRCULAIRE

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des Sociétés pétrolières exerçant une activité de production en République Gabonaise, qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018, l'attribution des marchés ayant trait aux opérations de catering est répartie ainsi qu'il suit :

- 80 % des marchés réservés aux opérateurs nationaux ;
- 20 % des marchés réservés aux opérateurs étrangers.

A cet effet, les opérateurs pétroliers concernés par la présente mesure sont priés de bien vouloir se rapprocher sans délai de la Direction Générale des Hydrocarbures.

Fait à Libreville, le 07 FEV. 2018

Le Ministre

Pascal HOUANGNI AMBOUROUE